

Nº 31, décembre 2003

## Sommaire

Transsexualisme et transgenre : une menace? p1-
Le gouvernement et la formation des adultes . p4-
Les centres de la petite enfance p5- Grand rassemblement des
jeunes féministes p6-
La diversité ethnoculturelle dans le mouvement des femmes p8-
Tant d'histoires autour des seins p. 8-
Que se passe-t-il à l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes?
Femmes au travail pour changer le monde p. 11
La violence conjugale et la garde et les droits d'accès aux enfants p. 12

Carrefour d'expertises et de ressources en matière de condition des femmes



# Transsexualisme et transgenre:

une menace pour les groupes de femmes?

LE MOUVEMENT DES PERSONNES TRANSSEXUELLES/TRANSgenres interpelle le mouvement des femmes de diverses façons, tant dans ses pratiques que dans son analyse politique. Tantôt en bousculant, tantôt en amenant une bouffée d'air frais, cette réalité fournit une occasion aux féministes de jeter un regard nouveau sur leurs convictions. Il incombe aux féministes, bientôt ou déjà appelées à accueillir des personnes transsexuelles/transgenres au sein de leurs organisations, de mieux comprendre les enjeux pour les personnes concernées et pour le mouvement des femmes. Sans être une experte, je tenterai, dans cet article, de clarifier le sens des mots et de faire ressortir des éléments de réflexion pour le mouvement des femmes.

Tout d'abord, comme pour beaucoup de mots, le sens que l'on accorde à transsexuel-le-s et à transgenre diffère selon la géographie et les cultures auxquelles on s'adresse. Cela peut porter à confusion! Pour les besoins de ce texte, je définirai les mots comme suit-:

Une personne transsexuelle-: est née avec une identité de genre qui ne correspond pas à son sexe biologique. Ces personnes désirent être perçues socialement telles qu'elles se perçoivent intérieurement et, donc, plusieurs vont entamer un processus de changement physique

afin de faire coïncider leur identité de genre et leur corps. On dit d'un homme qu'il est transsexuel lorsqu'il est né dans un corps de femme et a entrepris un processus de transformation physique masculinisant. En anglais, la personne peut aussi être désignée transsexuel FtM (female to male). On dit d'une femme qu'elle est transsexuelle lorsqu'elle est née dans un corps d'homme et a entrepris un processus de transformation physique féminisant. En anglais, on peut l'appeler une transsexuelle MtF (male to female). Une femme transsexuelle peut être lesbienne, hétérosexuelle ou bisexuelle, l'orientation sexuelle étant une question qui ne se rapporte pas nécessairement à la question de l'identité de genre.

Une personne transgenre-: est plus difficile à définir. Le terme transgenre est un mot «parapluie» utilisé pour définir toute personne qui ne se sent pas nécessairement en accord avec son sexe biologique. Certaines de ces personnes entameront un processus de transformation physique (le transsexualisme), tandis que d'autres choisiront de ne pas changer leurs données physiques/biologiques fondamentales. Certaines autres ne s'identifient ni comme femme ni comme homme, mais plutôt comme appartenant à un 3° sexe ou à aucun sexe.

(suite en page 2)

En septembre dernier, dans le cadre de son assemblée générale, Relais-femmes organisait un débat sur la question du transgenre et du transsexualisme, débat auquel plusieurs d'entre vous n'ont pu assister. Plutôt que de vous le résumer, nous avons choisi de demander à Alexa Conradi¹, qui s'intéresse à la question, de nous livrer ici quelques-unes de ses réflexions.

# la course

## **à Relais-femmes**

# Collaboratrices, collaborateur pour ce numéro

Daniel Baril
Jennifer Beeman
Yasmina Chouakri
Alexa Conradi
Christine Drouin
Lyne Kurtzman
Barbara Legault
Johanne Marcotte
Renée Ouimet
France Tardif

## Coordination et révision des textes

Nicole Caron

### Mise en pages et correction

Louise-Andrée Lauzière, d'après un concept de Tutti Frutti.

### Dépôt légal

4e trimestre 2003

Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Bibliothèque nationale du Canada, 2003

ISBN 2-9222561-12-7

(suite de la une)

Intéressées à faire tomber les catégories reliées au genre, ces personnes transgenres poussent les limites d'une définition binaire du genre. Elles souhaitent plutôt remplacer les identités biologiques fixes par la diversité sexuelle et de genre. S'identifier en tant que personne transgenre n'indique rien sur son orientation sexuelle.

Plusieurs incluent le transsexualisme dans le transgenre. Pour ma part, je sépare ces deux notions parce que les personnes transsexuelles tendent à reconnaître la nature binaire de notre société, sans vouloir la changer, alors que c'est l'inverse pour les personnes transgenres. Cela ne veut pas dire que les personnes transsexuelles ne remettent pas en question les stéréotypes associés à l'un ou l'autre sexe.

En quoi tout cela concerne-t-il le mouvement féministe et les groupes de femmes?

Pour toute femme transsexuelle, la reconnaissance sociale en tant que femme est de première importance. Il est logique de penser que les groupes féministes, en tant que lieux de rassemblement des femmes, figurent donc parmi les lieux d'intégration disponibles aux femmes transsexuelles. À la question : «Les groupes devront-ils ouvrir leurs portes à ces dernières?», je réponds-: De quel droit les refuserait-on?

L'un des arguments contre l'intégration des femmes transsexuelles réside dans le désir de fournir un espace réservé pour les femmes créant ainsi un sentiment de sécurité. Un espace de sécurité se crée, selon cet argument, lorsque les participantes partagent une histoire d'oppression en tant que femmes. Au-delà de la sécurité, il y a un certain confort à se retrouver entre femmes. Les femmes transsexuelles dérangent. Pourquoi? On affirme qu'elles ne connaissent pas ou connaissent peu la réalité des femmes et qu'elles ont eu des privilèges réservés aux hommes. Mais la réalité est nettement plus complexe.

Par exemple, même si notre perception d'une femme transsexuelle comme femme est récente, elle porte cette réalité en elle depuis sa plus tendre enfance. Comment pouvons-nous dire d'elle qu'elle a été socialisée en tant qu'homme quand depuis toujours elle souffre lorsqu'on réfère à elle au masculin, qu'elle veut porter des robes alors que c'est interdit, qu'elle se donne un nom de fille, etc.? La femme transsexuelle possède une grande expérience d'exclusion et de mépris en tant que femme. Plusieurs femmes transsexuelles, particulièrement durant la période de transition, gardent certaines allures masculines (voix basse, grandes mains, épaules carrées, etc.). Plusieurs lesbiennes aussi d'ailleurs. Je fais ici un lien conscient entre les réactions que peuvent provoquer les femmes transsexuelles et les malaises qui ont existé — et qui demeurent — à l'endroit des lesbiennes dans certains milieux féministes. L'aspect visible de la «masculinité» pose problème pour certaines femmes, qu'elles soient lesbiennes «butch» ou transsexuelles. D'autre part, comme c'est le cas pour certaines lesbiennes, nous ne pouvons pas identifier certaines femmes transsexuelles. Il nous sera en effet souvent impossible de distinguer une femme transsexuelle d'une femme née femme.

La société est remplie de préjugés fondés sur l'apparence. Le mouvement des femmes n'en est pas exempt. Qu'une femme soit transsexuelle, ou «butch», ou «trop féminine», elle dérange, car elle ne correspond pas à l'idée que nous nous faisons de l'image d'une femme. Plusieurs organismes ont pris le temps de développer des formations et d'adopter des moyens de lutte contre ce type de préjugés, mais pas tous. Dans un climat sain, empreint de respect, mais loin de la rectitude politique, il est tout à fait possible d'entreprendre des discussions avec les participantes et les travailleuses sur les préjugés concernant l'apparence. Les personnes subissant ce type de préjugés sont souvent très habituées à y faire face et peuvent fort probablement en discuter dans un environnement respectueux. Changer les mentalités prend du temps! Les groupes de femmes ne doivent pas hésiter à multiplier les efforts pour ce faire.

Plusieurs féministes s'inquiètent de l'habillement «poupoune» de certaines femmes transsexuelles. Qu'est-ce que cela dit sur l'image des femmes dans la société si les transsexuelles portent des souliers à talon haut, du maquillage de A à Z, des minijupes? Elles ont tout simplement intégré l'archétype de la femme proposé par la société-: mince, rasée, blonde... (une raison de plus de les inviter à faire partie des groupes féministes — bâtir un contrepoids au modèle unique). Question que les femmes — transsexuelles ou pas - qui désirent projeter une image archétypale aient aussi leur place dans le mouvement. Les féministes vont-elles exiger des transsexuelles un standard différent de celui qui est réservé aux autres femmes? Cela dit, ce ne sont pas toutes les transsexuelles qui s'habillent ainsi. Je connais quelques transsexuelles qui portent le jeans et le t-shirt autant que moi.

À mon avis, il est irrecevable d'exclure les femmes transsexuelles des groupes féministes. À partir de quel moment une femme est-elle acceptée en tant que femme? Qui décidera des critères? Qui siégera au comité de sélection? Devrons-nous toutes passer un test chromosomique ou de féminisme 101? Ça devient absurde. Aussitôt qu'une personne s'identifie en tant que femme et qu'elle a entamé sa démarche de réorientation de genre, elle doit être admise.

Est-ce à dire qu'il faut intégrer, par exemple, les femmes transsexuelles en tant que conseillères auprès des victimes de viol aussitôt qu'elles en font la demande? Ma réponse est-: «pas nécessairement». Comme pour toute femme qui veut offrir du soutien à des femmes, on se doit de penser d'abord aux femmes desservies. La personne désireuse de s'engager dans une relation d'aide possède-t-elle les qualités nécessaires pour ce faire-: expérience,

ouverture, connaissance de soi, respect, sensibilité, écoute, analyse féministe? Cherche-t-elle d'abord et avant tout à aider l'autre? Sur quoi nous basons-nous pour lui refuser l'accès à un tel poste (bénévole ou salarié)? Si, par exemple, son intention est plutôt de confirmer sa féminité, elle n'est pas prête à jouer un rôle de soutien dans un groupe féministe, pour le moment du moins. D'une façon ou d'une autre, ses capacités et ses motivations ressortiront dans le processus de sélection ou de formation.

Ces questions se posent, à mon avis, à toutes les femmes désirant travailler, bénévolement ou non, auprès des femmes, et pas seulement aux femmes transsexuelles. Notons toutefois que les tâches ne manquent pas dans nos organisations. Elles peuvent donc faire autre chose que de la relation d'aide. L'enthousiasme de toute femme, transsexuelle ou non, désirant soutenir un organisme féministe doit être accueilli partout dans nos milieux où nous ne suffisons pas toujours à la tâche, vu son ampleur.

### Les rôles de la socialisation et de la biologie

Alors que le mouvement féministe s'appuie largement sur l'idée que les différences entre les hommes et les femmes proviennent d'une socialisation sexuée, certaines études sur l'effet des traitements hormonaux sur le cerveau viennent contredire cette théorie. Plusieurs personnes transsexuelles témoignent de changements de comportement lorsqu'elles prennent des hormones. Par exemple, certains hommes transsexuels ayant recours à la testostérone constatent une grande difficulté à pleurer, une agressivité plus prompte, une baisse d'émotions à «fleur de peau» alors que ces réactions existaient peu avant le traitement. Pour certaines femmes transsexuelles, la découverte de montagnes russes d'émotivité et la sensibilité accrue au «vécu» de l'autre sont surprenantes. Je crois que l'expérience des transsexuel-le-s peut alimenter notre analyse des effets de la biologie et de la socialisation sur les comportements des hommes et des femmes.

#### En guise de conclusion

Les discussions concernant la présence ou non des transsexuelles ont déjà commencé dans nos groupes. Différents choix s'offrent à nous-: le premier demeure le statu quo, c'est-à-dire le refus d'intégrer les transsexuelles. Personnellement, je crois que cette stratégie va à l'encontre des principes mêmes qui alimentent notre mouvement, c'est-à-dire l'inclusion des expériences de toutes les femmes. De plus, cette stratégie pourrait éventuellement nous confronter à des poursuites judiciaires fondées sur les droits de la personne. Ce serait donc une erreur. Inversement, il serait tout aussi malsain, quant à moi, d'ouvrir nos groupes à toutes les transsexuelles, à l'aveuglette, sans réflexion, sans débat, sans discussion.

Je souhaiterais plutôt que les groupes entreprennent une démarche de réflexion dans un esprit d'ouverture, ouverture à l'autre mais aussi au questionnement que ce thème peut amener à l'analyse féministe. J'appelle au rejet de la rectitude politique qui tue les échanges francs. Une discussion saine inclut des désaccords... laissons-leur de la place. Ça ne veut pas dire que nous rejetons un cadre respectueux de l'autre, mais que nous prenons le risque de nous exprimer. Un vrai débat permet l'expression de toutes les tendances et appelle à une ouverture d'esprit propice à l'évolution de notre analyse, de notre pensée, de notre mouvement.

Lors de la parution du prochain bulletin La course à Relais-femmes, j'aborderai quelques questions liées au mouvement transgenre.

Alexa Conradi

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Alexa Conradi est étudiante à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia. Ex-travailleuse à la FFQ, elle a été notamment responsable de la Marche des femmes au Québec et au Canada.

## Le nouveau gouvernement et l'éducation et la formation des adultes

## Autant en emporte le vent... du changement )

«Tout est actuellement sur la table»<sup>1</sup>, c'est en ces mots que le premier ministre du Québec a qualifié la démarche de «réingénierie» de l'État entreprise par son gouvernement. «L'automne sera chaud» répondent en cœur de nombreux organismes de la société civile. Bien que le mandat du nouveau gouvernement soit encore jeune, les décisions prises en rafale depuis l'assermentation du 29 avril donneront le ton des changements à venir. Réingénierie du fonctionnement de l'État, gel des budgets de nombreux ministères, démantèlement des nouvelles grandes villes, article 45, hausse des frais de garde et régionalisation ont occupé l'avant-scène de l'actualité. Or, le domaine de l'éducation et de la formation des adultes a lui aussi été visé par le «vent de changement» annoncé par le gouvernement libéral. En regard des enjeux touchant plus particulièrement les conditions des Québécoises, la réduction de l'accessibilité à la formation dans les petites et moyennes entreprises et la réduction des budgets d'Emploi-Québec auront fort probablement un impact.

Dès le discours inaugural du 4 juin 2003, le premier ministre a montré les couleurs de son gouvernement en matière d'éducation et de formation des adultes. En annoncant que les entreprises avant une masse salariale inférieure à 1 million de dollars n'auraient plus l'obligation d'investir dans la formation de leurs employées et de leurs employés, le premier ministre s'attaquait à l'une des lois exprimant la reconnaissance par l'État québécois de l'importance de la formation de la maind'œuvre. Au mois d'octobre dernier, le gouvernement passait de la parole aux actes en annonçant que le 1er janvier 2004, plus de 25-000 petites et moyennes entreprises n'auront plus à investir dans la formation de leurs travailleuses et de leurs travailleurs. Cette réduction de la portée de la loi dite du 1-% soustrait plus de 145

millions de dollars d'investissement en formation de la main-d'œuvre.

En marge de cette réduction de l'accessibilité à la formation en entreprise, le gouvernement libéral entoure d'ambiguïté le sort réservé à la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Lors d'interventions en lien avec la réingénierie de l'État, le premier ministre a indiqué que son gouvernement souhaitait recentrer l'État sur ses missions essentielles, lesquelles incluent l'éducation. Or, du même souffle, lorsqu'il précise sa pensée en matière d'éducation, le premier ministre n'aborde que l'éducation des jeunes, laissant sous silence l'éducation des adultes. Pourtant, à l'occasion d'un débat à l'Assemblée nationale en octobre dernier, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Béchard, a fait l'apologie de l'importance pour le gouvernement de l'éducation et de la formation continue, faisant valoir la nécessité de développer «une véritable culture de la formation au Québec»2. Lors de cette intervention, le ministre a annoncé que le gouvernement poursuivrait la mise en œuvre de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, en soulignant au passage que cette politique, qui, selon le ministre, «est au cœur de ce qu'on doit faire pour les prochaines années», était «un des points les plus importants» de l'action du ministère de l'Éducation.

Par rapport à cette incertitude sur l'importance pour le gouvernement de l'éducation et de la formation des adultes, le dépôt du budget et des crédits budgétaires au mois de juin semble avoir fait pencher la balance en faveur de la vision du premier ministre. Déjà la réduction de la loi dite du 1-% affaiblissait un pan entier de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Or, le financement alloué aux principales interventions de

L'État en éducation et en formation des adultes dans le budget et les crédits montre que l'éducation et la formation des adultes ne bénéficieront pas des investissements que justifierait le discours enthousiaste du ministre Béchard évoqué précédemment. Dans l'ensemble, les services d'éducation et de formation des adultes connaîtront soit des baisses soit des hausses inférieures au taux d'inflation qui, selon les prévisions du ministre des Finances, se chiffrera à 3-% pour l'année 2003-2004.

La révision d'une règle de calcul du financement de l'éducation des adultes dans les commissions scolaires aura pour effet de réduire significativement les budgets consacrés à ce secteur. Ainsi, alors que de 1996 à 2003, les commissions scolaires obtenaient une subvention basée sur les effectifs étudiants de 1996, le ministère de l'Éducation utilisera pour 2003-2004 les effectifs de l'année 2001, qui étaient moins élevés que ceux de 1996. Les données n'étant pas disponibles, nous ne pouvons mesurer l'ampleur de la baisse du financement. Mais certains intervenants du milieu évaluent cette baisse à près de 25-%. Autre coup dur, le Fonds de développement du marché du travail, principale source de financement des services offerts par Emploi-Québec, a vu son budget réduit de 3-%, soit un montant de 27 millions de dollars. Cette réduction risque de toucher aux services de formation de la maind'œuvre d'Emploi-Québec destinés aux personnes sans emploi.

Les services ayant pu éviter une baisse de leur financement ne seront pas épargnés puisqu'ils feront face à un manque à gagner découlant de hausses de budget inférieures au taux d'inflation. Par exemple, les budgets alloués par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille aux cégeps pour le financement de la formation continue seront maintenus au même niveau que ceux de l'an dernier. De même, les budgets de la plupart des enveloppes associées au soutien financier des organismes d'action communautaire seront haussés de 2-%, soit un taux inférieur au taux d'inflation prévu.

Parce qu'elles oeuvrent principalement dans les petites et moyennes entreprises, les femmes seront davantage touchées par les premières décisions prises par le nouveau gouvernement en matière d'éducation et de formation continue. Plus particulièrement, l'abolition de l'obligation d'investissement dans la formation de la main-d'œuvre réduira l'accès de nombreuses femmes à la formation en entreprise. De plus, la réduction des budgets d'Emploi-Québec affectera probablement les services de formation de la main-d'œuvre auxquels ont accès les femmes en démarche d'insertion ou de réinsertion professionnelle. Bon an mal an, environ 100-000 femmes recourent aux services d'Emploi-Québec. De son côté, le gel des budgets des cégeps en formation continue touche également un service d'éducation largement fréquenté par les femmes qui constituaient, en 2001, 60-% des personnes poursuivant des formations courtes à l'enseignement collégial.

Alors que le gouvernement n'a pas encore rendu publics les changements qui découleront de la réingénierie de l'État, déjà des décisions annoncent une réduction des actions de l'État en éducation et en formation des adultes. Si la tendance se maintient, il faut craindre que les premiers souffles de ce vent de changement n'aient été qu'une brise.

### Daniel Baril

Chargé de projet Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA)

## Les centres

# de la petite enfance)

APRÈS DES SEMAINES D'ATTENTE, le gouvernement a enfin annoncé sa décision quant à l'avenir du réseau des services de garde: le tarif sera augmenté à 7-\$ pour tout le monde, y compris très probablement pour les services de garde en milieu scolaire, et le développement de nouvelles places se fera selon «un scénario mixte», c'est-à-dire avec de nouvelles places en CPE, en milieu familial et en garderie à but lucratif.

Nous sommes, bien entendu, extrêmement déçues par la décision. La grande déception relève du fait que le Québec était sur la bonne voie en ce qui a trait au développement d'un grand réseau de services de garde à tarif réduit et à l'accès universel. Le modèle québécois est innovateur et progressiste; il assure une grande qualité de soins offerts aux enfants et il fait l'envie des parents du monde entier.

Les parents dont les enfants fréquentent les services de garde à 5-\$ paient déjà environ 1-200 \$ par enfant, par année, pour un service qui est essentiel. Une augmentation de 2-\$ par jour représente 500-\$ par enfant, par année. Pour les familles ayant deux ou trois enfants et des revenus modestes, la hausse est majeure.

Alors pourquoi tant d'opposition à un système où les frais sont modulés selon le revenu familial? Parce que les services de garde sont un service essentiel — c'est-àdire essentiel aux familles ET à la société. La grande majorité des enfants québécois fréquentent un service de garde, il est donc dans l'intérêt de toute la société de créer des services de garde de qualité en termes de qualifications des travailleuses et de normes de sécurité et d'éducation. De tels services sont dispendieux, mais si tous les citoyens y contribuent — et non seulement ceux et celles qui y ont recours — ce sont des services que nous pouvons bien financer, tout comme les écoles et les services de santé. La seule façon équitable de financer un service essentiel, c'est par notre système d'impôt.

De plus, le travail de l'économiste Ruth Rose a démontré que les coûts des services de garde pour le gouvernement n'ont absolument pas explosé-: il y a eu une concentration d'argent dans le programme de services de garde, mais l'enveloppe budgétaire pour tous les programmes associés à la politique familiale a très peu augmenté. Une partie des fonds a simplement été réaffectée vers le développement et l'accessibilité aux services de garde éducatifs.

La décision du gouvernement semble respecter le principe d'universalité (les mêmes coûts pour tout le monde), un principe fondamental, pourtant le plus souvent balayé par l'orientation néolibérale de «populations cible» et «utilisateurs-payeurs». La Coalition pour le maintien de l'universalité des services de garde aurait-elle remporté cette lutte? Non, nous ne croyons pas que le gouvernement se soit converti au principe d'un régime universel, mais plutôt qu'il a été convaincu par les calculs du ministre des Finances qui ont démontré qu'une hausse pour tout le monde rapporterait plus d'argent aux coffres du gouvernement qu'une hausse ciblée pour les familles avec des revenus plus élevés. Notons, de plus, que le gouvernement veut confier au ministre le pouvoir discrétionnaire d'indexer régulièrement les frais de garde.

Malheureusement, à contresens d'une véritable politique familiale, la hausse significative des frais de garde combinée à une présumée baisse d'impôts contribuera seulement à enrichir les ménages sans enfants au détriment des jeunes familles.

La Coalition pour le maintien de l'universalité des services de garde, dont plusieurs groupes de femmes font partie, poursuivra ses activités d'éducation populaire pour sensibiliser la population à l'importance d'un programme de service de garde universel, à tarif très réduit.

### Jennifer Beeman

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> QUÉBEC. CABINET DU PREMIER MINIS-TRE. Coup d'envoi des travaux de réingénierie de l'État, communiqué de presse, 9 octobre 2003.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> QUÉBEC. ASSEMBLÉE NATIONALE. Débats de l'Assemblée nationale, 29 octobre 2003.

## **la mission**

## **de Relais-femmes**

Relais-femmes est un organisme féministe sans but lucratif qui oeuvre dans une perspective de changement social et de promotion des droits des femmes et de leurs organisations.

Relais-femmes exerce des activités de recherche, de formation et de consultation destinées prioritairement à ses membres.

Pour réaliser cette mission, Relaisfemmes doit-:

- Répondre aux demandes de recherche des membres, promouvoir
   (initier, appuyer et stimuler) la recherche axée sur leurs besoins.
   Ces recherches sont élaborées en collaboration avec les membres et s'appuient sur une démarche de recherche-action.
- Répondre aux demandes de formation de ses membres, mener sa propre analyse sur les besoins de formation et initier des formations au regard des intérêts de ses membres.
- Rendre accessibles les résultats des recherches et le fruit des formations par divers moyens, notamment par les publications.
- Participer au fonctionnement et au développement du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, lequel est spécialisé dans les questions relatives aux femmes.
- Maintenir un réseau de personnes-ressources aptes à donner des conférences ou des sessions de formation sur divers aspects de la condition féminine et aptes à travailler avec les groupes sur des questions précises.

# Grand rassemblement des jeunes féministes

# S'unir pour être rebelles

Dans un contexte de morosité économique et politique s'incarnant notamment par/dans l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement ultra-conservateur au Québec, s'il y a une chose qui n'est pas en perte de vitesse, c'est bien le féminisme! Parti d'un rêve complètement démesuré du Comité jeunes de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), une dizaine d'organisations ont relevé le défi de rassembler pour une fin de semaine plus de 200 jeunes féministes en provenance de tous les coins du Québec et même de l'Ontario. Et alors que d'aucuns prétendent que le féminisme est une affaire de «vieilles» et que les «jeunes» sont passées à autre chose; alors que plusieurs journalistes colportent une fausse image des jeunes féministes, leur faisant dire que le mouvement des femmes devrait inviter les hommes à joindre ses rangs; alors que l'antiféminisme, porté par une poignée d'hommes épanchant leur soif de vengeance envers «la femme» sur la place publique bénéficie d'une tribune démesurée; ce sont 200 jeunes femmes de 14 à 35 ans qui sont venues dire au Québec tout entier que le féminisme est bien vivant au sein de leur génération et que leur combat ne fait que commencer à s'articuler!

Les instigatrices du rassemblement, les membres du Comité jeunes de la FFQ, souhaitaient créer un lieu pour que les jeunes féministes puissent se rencontrer, apprendre à se connaître et collectiviser leurs luttes. Nous souhaitons que cet espace représente la diversité de nos analyses et de nos lieux de lutte et d'engagement féministe et permette, finalement, d'avancer dans la construction d'un mouvement de jeunes féministes au Québec. Le but du rassemblement, tel que formulé dès l'automne 2002, était d'enraciner, dynamiser, mobiliser et réseauter le mou-

vement des jeunes féministes au Québec à travers une collectivisation des luttes féministes menées par notre génération dans nos différents milieux.

Le rassemblement-: un espace de création de liens de solidarité, de débat, d'expérimentation et d'*empowerment* 

Si cet événement historique, véritable première au Québec, a tant mobilisé de jeunes femmes et enflammé les participantes, s'il a réussi à rassembler une aussi grande diversité et à créer des ponts, c'est assurément parce qu'il a été construit, concocté et réfléchi par une diversité d'organisations1 qui ont pris part au comité organisateur, à l'appel du Comité jeunes de la FFQ. C'est également parce que dès le départ, les organisatrices voulaient s'assurer de regrouper une large diversité de visions du féminisme et des luttes des jeunes féministes, en tenant compte des critères de diversité ethnique, tactique, idéologique, régionale, de culture organisationnelle, de fonctionnement démocratique et de classe. Mais surtout, le rassemblement était mobilisateur parce qu'il répondait à un besoin criant chez les jeunes femmes-: se donner des espaces pour échanger sur nos analyses et nos luttes féministes avec d'autres jeunes femmes, apprendre à se connaître en brisant l'isolement que plusieurs vivent, notamment en région, et créer des liens qui permettent l'émergence d'un réseau de solidarité entre les jeunes féministes au Ouébec.

Cette recherche d'ouverture à toutes les forces du mouvement jeunes féministes s'est également traduit par une grande diversité des enjeux abordés en plénière et en ateliers-: précarité et travail, éducation populaire et organisation, la rue des

# Le Beau risque

# et le syndrome de la «réunionite aiguë» 🔾

EN AVRIL 1997, L'ÉQUIPE DE TRAVAIL ET le conseil d'administration du Centre des femmes l'Héritage amorcent une réflexion sur le temps de travail qui est consacré aux «réunions». Le Centre est situé en milieu rural dans la région de la Mauricie et l'organisme est alors impliqué dans 22 lieux de concertation aux niveaux local, régional et provincial.

La première année a surtout consisté en un travail d'échange d'informations dans le but que toutes saisissent bien le portrait de l'ensemble de ces 22 structures qui appartenaient au mouvement des femmes, au mouvement communautaire et aux structures institutionnelles, partenariales et autres. En avril 1998, une situation mesurée de façon assez juste présente un portrait où le tiers du temps de travail rémunéré par le Centre des femmes est consacré aux activités de concertation, représentation et partenariat ainsi qu'aux tâches associées. Cette mesure a eu l'effet d'une bombe auprès des membres du conseil d'administration et il fut décidé de faire un exercice de «priorisation» afin de «couper».

Un an plus tard, en avril 1999, l'équipe de travail a présenté une nouvelle situation, cette fois-ci mesurée avec davantage de précision et le résultat était demeuré le même, soit toujours le tiers du temps de travail. Pourquoi? Parce que malgré l'exercice de priorisation, nous faisions le constat que de nouvelles structures avaient vu le jour, de nouveaux comités de travail s'étaient créés, des sollicitations d'urgence qualifiées d'incontournables, de nouveaux modes et processus de consultation, etc.

Alors le Centre des femmes l'Héritage prenait la décision de faire «le Beau risque» c'est-à-dire de se retirer de toutes les activités de représentation, concertation et partenariat pour une période de deux ans, soit de septembre 1999 à septembre 2001, et ce, dans le mouvement des femmes, le mouvement communautaire et les structures partenariales. Les objectifs étaient de se recentrer sur notre mission et sur le travail terrain, évaluer nos pratiques et prendre la distance nécessaire afin d'être en mesure au terme de ces deux ans de ne pas retomber dans le même piège de la «réunionite aiquë».

Dans ces deux années de réflexion, soit de 1997 à 1999, les principaux éléments ayant motivé notre décision du «Beau risque» étaient les suivants-:

- Multiplication exponentielle des lieux de concertation, représentation et partenariat.
- Essoufflement permanent et épuisement récurrent de l'équipe de travail.
- ~ Éloignement de notre mission d'éducation populaire, desensibilisation et de prévention.
- ~ Glissement de notre intervention alternative vers une logique de prestation de services.
- ~ Modification de la notion de militance en celle de bénévolat.
- Affaiblissement du membership en terme de relève, de participation active et d'engagement au processus de changement social.
- ~ Accroissement continu de la

perte de pouvoir politique de l'organisme.

À notre réflexion s'ajoutaient les questions suivantes-:

- Nos structures de concertation communautaire ne vivent-elles pas la même réalité que nous?
- Nos structures de concertation communautaire ne sont-elles pas contraintes d'adapter les sujets d'échange et les ordres du jour aux réalités de nos autres types de concertation et de partenariat?
- ~ Nos espaces communautaires de réflexion, d'analyse, de partage des pratiques et de développement des solidarités n'en sontils pas à s'amenuiser comme une peau de chagrin en raison d'un manque toujours grandissant de temps et de ressources?
- Nos légitimes mandats communautaires de revendication ne s'exercent-ils pas toujours davantage que par les seules et les seuls permanentes et permanents des organismes, exception faite des pétitions?
- ~ Nos adhésions aux structures de concertation institutionnelles et partenariales, sans contrepartie financière, n'expliquent-elles pas la nouvelle réalité de la vie associative des groupes, ne reflètent-elles pas l'effritement actuel de la démocratie québécoise et n'attestent-elles pas d'une grande injustice en regard de nos vis-à-vis?

(suite en page suivante)



# La prise en compte de la diversité ethnoculturelle par le mouvement des femmes-:

## Le cas de la Fédération des femmes du Québec

La Fédération des femmes du Québec s'est résolument tournée en 2003 vers une prise en compte réelle des inégalités entre les femmes et des formes d'oppressions croisées, notamment celles liées au racisme, au sexisme et à la pauvreté vécues par les femmes des communautés culturelles et des minorités visibles qui sont majoritairement immigrantes au Québec.

Trois actions particulières en 2003 nous permettent d'illustrer ce constat-: une recherche-action terminée en septembre 2003 sur Les facteurs d'exclusion et d'inclusion des femmes immigrantes sur le plan de la participation civique, un Forum sur le même thème organisé en octobre dernier, en collaboration avec l'Alliance de recherche IREF-Relais-femmes et, enfin, les nouvelles orientations en matière de diversité ethnoculturelle votées lors du Congrès d'orientation de la Fédération des femmes du Québec, qui s'est déroulé du 7 au 9 novembre dernier.

Si les résultats de la recherche-action ont permis de souligner les facteurs d'exclusion et d'inclusion définis par les participantes à la recherche elles-mêmes, les recommandations qui en découlent sont d'autant plus importantes qu'elles s'adressent aussi bien au mouvement des femmes qu'à l'ensemble des institutions québécoises.

Organisé à la veille du congrès d'orientation de la FFQ, le Forum portant également sur les facteurs d'inclusion et d'exclusion des femmes immigrantes sur le plan de la participation civique a permis non seulement de relancer le débat sur la question d'un *Québec féminin pluriel* (1992), mais aussi de définir quelques pistes d'action qui ont été prises en compte lors du congrès d'orientation et du plan d'action sur trois ans qui découlera à la fois de cette recherche-action, du Forum et du congrès d'orientation de la FFO.

Ce qui est ressorti d'important, aussi bien dans les résultats de la recherche-action que lors du Forum, c'est que la participation et la représentation des femmes issues des communautés ethnoculturelles et visibles est faible, car ces femmes minoritaires rencontrent plusieurs obstacles; des obstacles liés à leur propre parcours migratoire, d'autres liés à la marginalisation et aux discriminations dans les institutions de la société d'accueil, incluant le mouvement des femmes.

La question de la participation civique des femmes immigrantes ayant été abordée dans différents lieux d'implication, cela a permis d'avoir une vue d'ensemble très enrichissante au niveau de la rechercheaction. La variété des thèmes abordés lors du Forum a permis quant à elle de faire ressortir les facteurs d'exclusion les plus importants et de définir des facteurs d'inclusion dans plusieurs espaces de participation pour l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière des femmes immigrantes-: le mouvement des femmes, le milieu communautaire et le milieu politique.

Dans le cadre de la recherche-action, les facteurs d'exclusion répertoriés peuvent être regroupés en cinq axes ou thèmes principaux-: les facteurs inhérents à la situation des femmes immigrantes ellesmêmes; les facteurs inhérents à la société d'accueil; le manque d'ouverture à la différence; la non-reconnaissance de l'apport des femmes immigrantes; et, enfin, la situation de la participation de toutes les femmes dans la société.

Les facteurs d'inclusion recensés peuvent être regroupés en six axes principaux-: le développement et le renforcement des réseaux et des contacts; le rôle et un mandat de changement de la situation de la participation et de la représentation des institutions publiques et du mouvement communautaire; l'amélioration du financement des groupes de femmes ethnoculturels; le développement de certains outils de communication dans d'autres langues que le français; le changement dans la pratique organisationnelle des groupes de femmes de la majorité; et, enfin, la mise en oeuvre de solutions aux facteurs d'exclusion cités plus haut.

## Tant d'histoires

## autour des seins

LA MAISON D'ÉDITION PLANÈTE REBELLE, en collaboration avec la Table communautaire d'information en santé des femmes et cancer du sein de Relais-femmes, lançait, le 15 octobre dernier, un tout nouveau livre-: Tant d'histoires autour des seins. C'est l'aboutissement du concours d'écriture la Sein phonie des mots. À l'intérieur de la pochette aux couleurs de soleil, nous retrouvons des histoires d'amour, d'humour, maternantes, érotiques, des histoires traversée par la maladie, des histoires de jo. Certaines sont réelles, d'autres inventées. Elles se déploient telle une vibrante symphonie. Ces récits nous rappellent comment l'environnement influence la façon dont on perçoit le corps et les seins des femmes, comment les seins sont lourds de sens. Ils nous rappellent aussi que le cancer du sein vient ébranler les mythes et les symboles qui ont jalonné l'histoire de l'humanité. Au livre est joint un CD. On peut se laisser bercer par les mots et la musique, se faire raconter «tant d'histoires autour des seins». Le livre est actuellement en librairie et se vend environ 20-\$. Le collectif d'auteur-e-s a cédé ses droits à Relais-femmes. Nous leur en sommes très reconnaissantes.

Johanne Marcotte et Renée Ouimet

Table communautaire d'information sur le dépistage du cancer du sein de Relais-femmes

Les recommandations générales issues de la recherche-action sont-:

- Lutter contre la pauvreté et l'exclusion économique, sociale, politique et culturelle des femmes immigrantes et des femmes des communautés ethnoculturelles et des minorité visibles.
- 2. Lutter contre le sexisme et le racisme des politiques d'immigration qui affectent l'autonomie, l'égalité, la participation et les droits des femmes immigrantes.
- 3. Reconnaître l'apport des femmes immigrantes à la société québécoise et au mouvement des femmes afin d'éviter une perte collective pour la société et pour les femmes dans leur ensemble.
- 4. Faire en sorte que l'ensemble des institutions (publiques, mouvement communautaire, mouvement des femmes) se donnent le mandat de changer les choses en améliorant la représentation et la participation des femmes immigrantes.
- Assurer une meilleure connaissance et un apprentissage des droits des femmes aux femmes immigrantes.
- Ouvrir, développer et renforcer les réseaux féministes en y intégrant les femmes immigrantes.
- Assurer une flexibilité et une plus grande ouverture des organisations féministes à d'autres façons de faire.
- Rendre accessibles toutes les informations susceptibles de favoriser l'intégration et la participation des femmes immigrantes.
- Favoriser l'accès à certains documents dans d'autres langues que le français afin d'aider les femmes immigrantes les plus exclues.

Les recommandations spécifiques aux groupes de femmes ethnoculturels sont-:

- Reconnaître l'apport des groupes de femmes ethnoculturels, quelles que soient leur forme et leur façon de faire.
- 11. Assurer un financement de base suffi-

sant et acceptable aux groupes de femmes ethnoculturels.

12. Redéfinir les critères de financement des groupes de femmes ethnoculturels en les rendant moins complexes et en tenant compte des façons de faire différentes de ces groupes.

Lors du Forum, parmi les facteurs d'exclusion les plus importants, ont été cités-:

— l'isolement, la précarité, la pauvreté, les discriminations, la sous-représentation dans l'ensemble des institutions, notamment dans les sphères politiques et les lieux de décisions ainsi que dans le mouvement des femmes, le manque d'action sur le dossier des femmes immigrantes malgré les nombreuses recherches réalisées, l'invisibilité de ces femmes dans les plans d'accès à l'égalité de la fonction publique et des organismes publics, le sous-financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel, etc.

Les facteurs d'inclusion les plus importants préconisés ont été, notamment-:

 La reconnaissance du racisme au même titre que le sexisme dont les femmes immigrantes sont l'objet, la nécessité de faire un exercice de réparation collective au niveau éthique, scientifique et systémique, notamment par la reconnaissance de l'oppression raciste, la sensibilisation et l'éducation, le développement de stratégies tournées vers l'action sur le dossier des femmes immigrantes, un meilleur financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel, une meilleure connaissance des institutions de la société d'accueil et des droits des femmes. l'accès à certaines informations dans d'autres langues que le français, la reconnaissance de l'apport des femmes immigrantes au mouvement des femmes et à la société québécoise, l'amélioration de la représentation des femmes immigrantes aussi bien dans le mouvement des femmes que dans les espaces politiques et décisionnels, la défense d'un mode de scrutin proportionnel afin d'assurer une représentation plurielle des hommes et des femmes des communautés culturelles en politique, etc.

## Une naissance et un remplacement à l'ARIR

Un autre bébé naîtra bientôt à Relais-femmes. En effet, d'ici quelques semaines, Nadine Goudreault donnera naissance à son 2<sup>e</sup> enfant. Fille ou garçon? Les futurs parents n'ont pas voulu connaître le sexe. Nous vous en donnerons des nouvelles dans le prochain numéro.

Pendant le congé de maternité de Nadine, Berthe Lacharité prendra la responsabilité de la participation communautaire à l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes (ARIR).

Dans la dernière décennie (!!!), Berthe a travaillé au Service aux collectivités de l'UQAM, au Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec et, finalement, à Femmes regroupées en options non traditionnelles (FRONT).

Bonheur à l'une et à l'autre!

Enfin, le Congrès d'orientation de la Fédération des femmes du Québec a permis à la suite de cette recherche-action et de ce Forum, la prise en compte de plusieurs des pistes d'action issues des facteurs d'inclusion préconisés ou des recommandations. Parmi ces nouvelles orientations, nous pouvons citer, notamment, la lutte au racisme et aux discriminations spécifiques aux femmes des communautés culturelles et des minorités visibles qui figure dorénavant dans la déclaration de principe, les axes prioritaires ainsi que dans le plan de travail échelonné sur trois ans.

#### Yasmina Chouakri

Responsable du Comité des femmes des communautés culturelles Fédération des femmes du Québec

## Des nouvelles de nos partenaires...

# Que se passe-t-il à l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes?\*

PENDANT QUE L'EXÉCUTIF VIT LA COURSE «FOLLE» des journées d'automne pour les subventions qui permettront à l'ARIR de poursuivre et de renouveler ses activités, des équipes s'activent à la rédaction de rapports de recherche ou mettent une main finale à l'organisation d'activités de transfert des connaissances et au fignolage d'outils de vulgarisation. On note notamment l'achèvement de trois rapports de recherche sur les thèmes suivants-: femmes en difficultés et problématique du jeu, l'impact de la globalisation des marchés sur le travail des Québécoises et les conditions d'hébergement des lesbiennes âgées. Cette dernière recherche sert de point de référence à une vidéo sur le sujet dont la parution est prévue en début 2004. Les lancements de ces recherches et de cette vidéo, qui alimentent la réflexion dans les axes de recherche Économie et Politique et citoyenneté, seront donc annoncés sous peu.

Le 23 octobre, dans la foulée des travaux soutenus par l'ARIR, un collectif a officiellement vu le jour sous le nom fort évocateur de La Corriveau à l'intérieur d'une première rencontre qui a été organisée les 23 et 24 octobre dernier. Le collectif, initié par Nathalie Duhamel, anciennement directrice de la Société Elizabeth Fry (Québec) et par Sylvie Frigon, professeure en criminologie de l'Université d'Ottawa, a jeté les jalons d'un futur centre de recherche et d'intervention québécois sur les femmes marginalisées et criminalisées. La rencontre/colloque a permis un premier échange élargi avec les groupes de femmes et les chercheures des milieux universitaires sur les liens entre la marginalisation des femmes et leur criminalisation par notre société. Les marginalités liées à l'itinérance et la pauvreté, la toxicomanie et la santé mentale, la violence, l'analphabétisme, les diversités, la prostitution/travail du sexe et enfin celles liées à la détention ont constitué l'arrière scène des échanges concernant les enjeux actuels en droit criminel et les systèmes judiciaires et pénal.

Les deux journées ont permis des échanges de connaissances entre groupes de femmes (Regroupement des CALACS, Société Elizabeth Fry, Regroupement des maisons d'hébergement, Continuité Famille auprès des détenues, le RISQ, Relais-femmes...) et entre sociologues, travailleuses sociales, anthropologues, avocates et criminologues impliquées à divers titres dans ces questions. Lors de cet événement qui marquait l'envol du nouveau collectif La Corriveau, les Éditions du Remue-ménage lançaient également le livre de la chercheure Sylvie Frigon sur le maricide et en profitait par la même occasion pour lancer leur nouvelle collection du même nom-: La Corriveau. À suivre!

Marginalités, discriminations qui touchent les femmes immigrantes et celles des communautés ethnoculturelles vivant au Québec, tel était le thème du forum du 18 octobre portant plus particulièrement sur «Les facteurs d'inclusion et d'exclusion des femmes immigrantes sur le plan de la participation civique» (voir p. 8). Ce forum organisé par le Comité des femmes des communautés ethnoculturelles de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) en collaboration avec l'ARIR a traité notamment de la visibilité des besoins, de la représentation et de la contribution des femmes des communautés ethnoculturelles dans la société québécoise, mais aussi et surtout dans le mouvement des femmes.

Au sujet du mouvement des femmes québécois, le point de vue, exemplaire faut-il le préciser, d'une militante féministe immigrante au Québec depuis plusieurs années, Pilar Barbal i Rodoreda, est fait d'admiration, et d'impatience. À son arrivée au Québec, a-t-elle relaté avec humour, elle a pris acte de l'existence des groupes de femmes et a compris comment les Québécoises avaient pris en main leur destin-: «J'ai pris une carte du Québec pour essayer de replacer ces groupes sur les régions, et c'est là que j'ai réalisé l'ampleur de votre travail. Donc j'ai une grande admiration

pour les féministes au Québec». Admiration qui a vite buté sur la question Femmes doublement discriminées, dossier dont elle prend la responsabilité au Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RCALACS).

Une enquête maison indique en effet une présence immigrante faible tant parmi les travailleuses qu'au sein des membres des conseils d'administration: un seul centre énonce, à l'occasion d'entretiens, une volonté de lutter contre la double discrimination et aucun ne rapporte l'existence d'une politique d'action positive pour les femmes immigrantes -: «Les femmes immigrantes, affirme-t-elle, en référant au mouvement dans son ensemble, sont tannées des forums, des recherches, car les résultats ne sont pas en rapport avec l'énergie qu'elles investissent. (...) Dans le milieu des femmes, on oublie de parler de l'oppression raciste. Il faudrait (...) des réparations au niveau systémique par des politiques, et donc inclure, dans l'éducation, la sensibilisation à l'oppression raciste (...)».

Tant les groupes de femmes de la majorité québécoise que les instances de recherche féministes devront donc dans les prochaines années mieux opérer les négociations inhérentes aux enjeux liés à la participation citoyenne des femmes d'origines diverses et à l'intégration de la préoccupation ethnique dans les approches de recherche. La question de la discrimination des minorités ethnoculturelles s'incarne dans un mouvement irréversible auquel sont désormais confrontés tous les secteurs de la société civile.

Lyne Kurtzman

Coordonnatrice générale de l'ARIR 9 novembre 2003

<sup>\*</sup> Texte également paru dans le numéro 43 du Bulletin de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM.

## Femmes au travail

# pour changer le monde 🔾

LE 20 NOVEMBRE 2003 SE TENAIT À MONTRÉAL le congrès bisannuel du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), intitulé Femmes au travail pour changer le monde. En avant-midi, le congrès proposait un panel sur la conciliation famille-travail. Le choix de ce thème démontre la volonté du CIAFT de continuer à soutenir les femmes dans leurs critiques concernant le marché du travail, où les travailleuses et travailleurs ne sont pas considérés comme des personnes ayant une vie en dehors du travail.

La conciliation famille-travail ressemble à un nœud formé de responsabilités incontournables et souvent très difficiles à harmoniser-: la vie personnelle, la famille immédiate et la famille élargie, le travail rémunéré, à temps plein, à temps partiel et atypique, le travail invisible et le temps de formation ou d'études. Trois femmes de milieux différents ont lancé le débat en abordant trois aspects de la conciliation.

En premier lieu, Sophie Bissonnette, cinéaste, nous a parlé en tant que travailleuse autonome dans un métier non traditionnel où les femmes se sentent très vulnérables et isolées-:

- «— La compétition est féroce-: on est toujours jugées en fonction du dernier contrat. Il y a beaucoup de pression pour performer et peu de marge d'erreur.
- Nous sommes isolées, en concurrence l'une contre l'autre pour le même contrat ou la même source de financement. Les femmes hésitent même à parler de leur vie familiale-: elles redoutent qu'on présume qu'elles ne soient pas suffisamment disponibles et qu'on leur refuse un contrat.
- Les conditions de travail sont très exigeantes et, dans la plupart des cas, elles ne sont pas régies par un contrat de travail type ou collectif. On reçoit des honoraires fixes pour "livrer" un film, quel que soit le nombre d'heures travaillées.»

Mme Bissonnette disait se sentir «au cœur d'un conflit de valeurs profond... Alors que le monde du travail dans notre système capitaliste actuel prône l'individualisme, la compétition, la réussite personnelle et des relations jetables, le monde domestique prône le développement de relations de qualité et durables, le soutien et l'entraide, un projet collectif où chacun et chacune puissent réussir en fonction de leurs talents et de leurs intérêts.»

En second lieu, Lison Chèvrefils, planificatrice financière et auteure, nous a entretenues d'autonomie financière, qui est «... une attitude, c'est un rapport à l'argent et au sens de celui-ci, il touche aussi au sentiment de contrôle et de pouvoir que l'argent procure». Mme Chèvrefils est entièrement d'accord avec le partage des tâches, sauf pour les finances personnelles. Si les femmes gagnent un revenu, «... elles ont, non pas le privilège, mais le droit de conserver la gestion de cet argent». Elle ajoute-: «Si chacune d'entre nous s'approprie la gestion de ses finances et s'affirme dans les choix financiers de la famille, la négociation d'une hausse de salaire en sera facilitée».

Selon Mme Chèvrefils, les lois sur l'équité salariale et l'égalité salariale constituent une reconnaissance de notre travail, mais aucune loi ne pourra résoudre l'épuisement des femmes, qui a «... un coût social en santé physique et en santé mentale, d'une part, et en gaspillage de talents et d'estime de soi, d'autre part». Cet épuisement nuit de plus à la souscription d'assurances sur la vie, le salaire ou l'hypothèque. En outre, les femmes qui doivent diminuer leur temps de travail à cause de leurs maternités auront des prestations de RRQ diminuées, car elles n'auront pas cotisé tout le temps. On le voit, l'autonomie financière pour les femmes est difficile à concilier avec le fait d'avoir des enfants.

En troisième lieu, Lysane O'Sullivan, coordonnatrice au Réseau des femmes des Laurentides, a affirmé que la conciliation famille-travail doit être «... plus qu'une mesure sociale comme une autre, elle doit

s'inscrire dans une vision globale de société qui décide de faire le choix du bien-être de sa population, quel que soit son âge ou son origine». Elle prône une approche globale de la Politique familiale, ce qui implique d'aller «... dans le sens de l'égalité entre les femmes et les hommes; l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale; l'égalité et l'équité sociale, la cohésion et l'intégration sociale et finalement s'inscrire dans un contexte de développement durable alliant le développement social, économique et écologique». Pour ce faire, les gouvernements doivent dépasser les mesures ponctuelles, les entreprises et les syndicats doivent devenir partenaires.

Selon Mme O'Sullivan, c'est à nous «... d'obliger le véritable débat» si nous voulons «... des mesures sociales de conciliation famille-travail efficaces et efficientes, respectueuses des attentes des femmes et des personnes qui composent la famille».

Au cours du débat qui a suivi, les participantes hésitaient entre la colère et le découragement. En effet, les décisions récentes du gouvernement concernant les services de garde compromettent l'accès à un service devenu essentiel, car «... il y a presque autant de femmes que d'hommes qui participent au marché du travail, même chez les femmes avec des enfants en bas âge»¹. De plus la réingénierie gouvernementale en cours mène à des remises en question de droits et de politiques du travail qui touchent d'abord des travailleuses².

Peu de solutions nous sautent aux yeux, sinon que de protester; certaines participantes ont même évoqué la désobéissance civile. Optimisme ou réalisme? La note finale du débat nous rappelle que la solidarité et la force du nombre peuvent faire une différence.

#### France Tardif

Coordonnatrice à la recherche et à l'information au CIAFT

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> BEEMAN, Jennifer. «Les services de garde sont un service essentiel», dans *Femmes au travail!*, bulletin de liaison du CIAFT, n° 70, octobre 2003, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> GOULET, Nathalie. «Les travailleuses sont les premières touchées par la réingénierie!», dans Femmes au travail!, bulletin de liaison du CIAFT, n° 70, octobre 2003, p. 1-2.

## Des nouvelles de nos partenaires (suite)

Étude exploratoire du lien entre la violence conjugale, la garde et les droits d'accès aux enfants.

DEPUIS PLUS D'UNE DÉCENNIE, de nombreuses études démontrent les effets néfastes de la violence conjugale chez les femmes et les enfants et on reconnaît aussi de plus en plus que la séparation ne met pas fin à la violence conjugale. À ce propos, Jaffe (1998) mentionne que certains hommes violents cherchent par tous les moyens à obtenir la garde ou à exercer leurs droits de visite pour continuer à harceler et à contrôler leur conjointe par le biais de requêtes juridiques répétées en droit de la famille. Des données démontrent aussi que c'est surtout au moment de la rupture (souvent juste après) que les femmes et les enfants sont tués par le conjoint (Dubé et Hodgins, 2001). Toutefois, très peu de recherches ont étudié les conséquences de la violence conjugale chez les femmes et les enfants lors de la garde ou de l'exercice des droits d'accès.

Ce projet de recherche a été initié par le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) en partenariat avec la maison d'hébergement Assistance aux femmes de Montréal afin de répondre aux préoccupations de plusieurs intervenant-e-s de divers milieux de pratique concernant l'impact de la violence conjugale lors des démarches légales pour

obtenir la garde, lors de l'exercice des droits de visite des pères et lors du transfert des enfants d'un parent à l'autre. Le projet est réalisé sous la direction de Maryse Rinfret-Raynor (École de service social, Université de Montréal) et Louise Viau (Faculté de droit, Université de Montréal) avec la participation de Myriam Dubé et Christine Drouin (professionnelles de recherche, CRI-VIFF). L'objectif de l'étude vise à mieux comprendre les conséquences sur les femmes et les enfants de la violence conjugale exercée dans un contexte de séparation légale et de garde des enfants et d'exercice des droits de visite auprès d'eux. Plus spécifiquement la recherche vise à documenter le contexte dans lequel se déroulent la garde et l'exercice des droits de visite, à comprendre le vécu des femmes qui subissent de la violence conjugale suite à la séparation et à mesurer le niveau de détresse des enfants lors du déroulement de la garde ou de l'exercice des droits de visite.

Afin de répondre à ses objectifs, un échantillon de 60 mères et 60 enfants qui ont reçu un premier jugement de la cour concernant la garde et les droits accès aux enfants sera recruté. Des entrevues semi-structurées à l'aide d'une grille qualitative et des questionnaires quantitatifs standardisés seront utilisés auprès des participantes. Nous recrutons des mères qui répondent aux critères suivants-: 1)-être capable de nommer la violence conjugale vécue, 2)-avoir obtenu un jugement légal intérimaire ou final au cours du dernier mois, 3)-avoir au moins un enfant âgé entre six et onze ans.

Cette étude apportera de nouveaux éléments dans la compréhension de cette problématique puisque à l'heure actuelle, il existe peu de données à cet égard au Québec, voire même aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Nous espérons que les résultats de cette recherche pourront être utilisés pour sensibiliser les professionnel-le-s oeuvrant dans les milieux d'intervention (maisons d'hébergement, CLSC, Centres jeunesse, etc.) et ceux et celles qui travaillent au sein du système judiciaire (avocats, juges, intervenant-e-s psychosociaux à la cour, policier-ère-s, agent-e-s de probation, etc.) afin que les mères et les enfants puissent bénéficier d'interventions de meilleure qualité par la prise en considération de leurs besoins de sécurité.

**Christine Drouin** 

Professionnelle de recherche CRI-VIFF

